

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LITTÉRATURE CATHOLIQUE.

GRANDEURS DU CATHOLICISME,

PAR

M. AUGUSTE SIGUIER.

But de l'auteur.—Malaise de la société.—Nécessité de la foi.—Preuves par des faits—
Corruption des nations.—Naissance du Christ.—Sa doctrine relève l'humanité.—
Preuves par des faits.—Conclusion.

Prouver la supériorité des développemens apportés par le Catholicisme à l'humanité, dans l'ordre religieux, social et philosophique, tel est le but que se propose l'auteur du livre que nous allons examiner. La religion du Christ a divers ordres de preuves : au moment où l'esprit humain se glorifie avec une si orgueilleuse assurance des merveilles qu'il enfante tous les jours, il était opportun de lui montrer dans un vaste tableau, d'une part, les enseignemens de la révélation, l'influence de ces enseignemens sur toutes les notions qu'il possède, leurs effets dans l'histoire de la religion, de la société et de la philosophie ; et de l'autre côté, les doutes qu'il a opposés à la vérité, par lesquels il a obscurci sa lumière et rendu incertaine la voie de la vertu et du bonheur ; les absurdes notions qu'il a données de la divinité, les ténèbres qu'il a répandues sur tous les problèmes ; et dans la pratique, l'établissement de l'esclavage, des castes, la profanation des devoirs les plus saints, l'affaiblissement et la rupture même des liens de la famille, l'oubli progressif de toute morale ; en un mot, l'anéantissement complet de la dignité de l'homme, résultat de ses efforts à l'élever, par des moyens illégitimes, au-dessus de la place que lui avait assignée son auteur.

« Dominé sans doute par l'influence de mon siècle, dit l'auteur, je ne suis pas devenu catholique pour avoir pleuré comme avait pleuré l'Homère de l'Occident ; pour devenir catholique, j'ai cherché. »

Frappé de l'état général de malaise et d'anarchie qui rongé l'Europe, ce même homme qui, il y a quelques années, était allé droit à la démocratie, se demande si au milieu de tant de bouleversemens il y a quelque espoir de salut.

« L'Europe enfin périra-t-elle ou vivra-t-elle ?

« Nul doute elle vivra, mais comment vivra-t-elle ? c'est en descendant à la racine même du mal qui la dévore ; C'est en approfondissant les causes qui l'ont faite ce qu'elle est.

« Quelles sont ces causes ? il est facile de les signaler ; l'Orient procède de trois hommes, de Machiavel, de Luther et de Descartes.

« Or, Machiavel a provoqué le despotisme politique, Luther a provoqué le despotisme religieux, Descartes a provoqué le despotisme spéculatif ; Machiavel, Luther et Descartes ont donc failli. » Despotisme politique, religieux, spéculatif, telle donc la triple plaie de l'Europe. Où est le remède ? Il ne se trouve pour l'humanité que dans un triple affranchissement ; mais cet affranchissement, l'homme seul ne peut se le donner. Il faut qu'une force supérieure descende vers lui et brise les chaînes de la tyrannie, de la superstition, de l'erreur, pour que l'homme s'élève à la hauteur de ses destinées. Cette tâche, Dieu se l'est réservée ; mais pour que Dieu agisse sur l'homme, il faut qu'il se manifeste à lui d'une manière certaine, positive, irréusable ; sans quoi, l'homme pourra toujours craindre de confondre la lumière divine qui le conduira au bonheur, avec les fausses lueurs qui l'ont tant de fois égaré. Dieu devra donc se manifester extérieurement par des actes, et ces actes ou il les accomplira lui-même directement, ou il les confiera à des envoyés choisis pour ce ministère. Position terrible pour l'orgueil humain ! il voit ce que l'auteur de toute existence, le principe de toute vérité, le centre de tout bonheur, lui promet de développement, de science et de félicité ; mais pour participer à ces biens, il lui faut avouer son impuissance à les conquérir de lui-même, et il recule devant une pareille humiliation. Il préférera le doute, l'ignorance, l'erreur même, à la pure clarté dans laquelle il eût contemplé la solution de tout ce qu'il désire savoir. Voulant tout comprendre par lui-même, il rejette l'appui de la foi, ne songeant pas que, depuis trois mille ans, une sentence répétée plus tard par une bouche divine a été pro-

noncée : que l'on ne peut rien comprendre si l'on n'a pas la foi ; mais vainement l'homme se débat-il contre la nécessité de croire, la foi le poursuit partout, l'oblige à ployer sous son joug, alors qu'il est le plus fier de l'avoir brisé.

« Là même où les hommes semblent appartenir le plus à la raison, à la philosophie, ils n'appartiennent éminemment qu'au principe de la foi... ; là même où l'on semble n'obéir qu'au visible, on n'obéit malgré soi et en dépit de soi qu'à l'invisible et au surnaturel.

« Mais Dieu est un. La révélation, qui ne peut être qu'une inspiration de Dieu, est donc essentiellement une, dans son esprit, dans son point de départ et dans sa fin.

« La foi, pour être normale, ne peut et ne doit donc s'appliquer qu'à une seule et même religion, à une seule et même révélation.

« De plus, Dieu n'est, qu'à la condition d'être souverainement bon, souverainement juste. Or, Dieu ne serait ni souverainement bon, ni souverainement juste, s'il avait réservé à l'homme des derniers siècles un avantage capital qu'il aurait refusé à l'homme des premiers âges ; donc, la révélation qui est l'avantage le plus capital des sociétés, ne peut être une œuvre à consommer dans l'avenir ; elle ne peut, elle ne doit être qu'une œuvre accomplie dans le passé.

« Or, l'humanité est une, nous le répétons ; le système de forces ou de facultés de tous les peuples est donc exactement le même que celui de l'individu ; mais l'individu ne peut avoir de loi religieuse que par révélation et par tradition : l'humanité n'aura donc de loi religieuse que par révélation et par tradition.

« En outre, l'individu et l'humanité étant un ils sont identiques quant à leur origine et à leur finalité. L'individu et l'humanité ne peuvent donc être dans la vérité que lorsqu'ils sont dirigés par une seule et même foi dans une seule et même religion, une seule et même révélation, une seule et même tradition. L'unité dans notre race entraîne nécessairement l'unité dans les moyens de nous développer, de nous instruire et de nous diriger.

« Le droit social ne peut donc dériver que d'une seule et même loi morale, dérivée d'une seule et même loi religieuse, dérivée d'une seule et même tradition, dérivée d'une seule et même révélation, dérivée par une foi unique d'un seul et même Dieu.

« Il n'y a donc qu'un seul droit social, qu'un seul droit moral, légitime, parce qu'il n'y a qu'une seule religion qui soit vraie. »

Tels sont les principes sur lesquels repose toute la pensée de l'ouvrage, tout ordre moral, scientifique, religieux, social, reposant sur Dieu, qui parle aux hommes par la révélation.

Cette règle posée, l'auteur passe à la vérification par les faits, et nous présente la double épreuve de l'action de la vérité et de l'action de l'erreur. Il nous déroule dans la série des siècles le tableau comparatif de la révélation et de l'erreur : l'une qui commence au berceau de l'homme, grandit avec lui jusqu'à la plénitude des temps, et verse sur la tente des patriarches, dans le tabernacle des Hébreux, dans les profondeurs du Saint des Saints, des lueurs qui firent pressentir l'éternelle clarté qui brilla sur le monde du haut de Golgotha ; l'autre, qui, sous mille formes, tyrannise les générations dispersées sur la terre, dissout le lien de la famille, façonne pour les peuples le joug des tyrans, forge les chaînes de l'esclavage, corrompt toute pensée par le doute, ou la superstition, ou le mensonge.

C'est d'abord Moïse, fils de Lévi, adopté par la fille du roi d'Égypte, élevé dans les sciences de Thèbes et de Memphis, préférant à la puissance, à la grandeur, l'opprobre de ses frères. Il va dans les déserts de Madian fortifier son âme par quarante années de méditations, revient par l'ordre de Dieu sauver son peuple, étouffe ses oppresseurs par des prodiges inouis, force le tyran à rendre aux enfans d'Israël une liberté que les flots de la mer Rouge l'empêcheront de reprendre, parle avec le Seigneur au milieu du tonnerre du Sinaï, et en rapporte une loi gravée sur la pierre par un doigt divin, et passe un demi-siècle à façonner une nation grossière, charnelle, ignorante, à des devoirs mieux compris, à la morale la plus pure, au culte le plus sublime, et à des mystères dont il conservait les figures et les ombres.

On tenterait vainement de trouver un enseignement plus vaste et plus profond que celui que renferme le Décalogue dans sa simplicité : l'unité de Dieu, les rapports qui doivent subsister entre l'homme et son auteur, les devoirs sociaux, la consécration de la famille, le droit de propriété, tout s'y trouve. Si la tolérance de la polygamie et de la servitude perpétuelle pour les esclaves étrangers y est introduite, le Seigneur déclare d'avance qu'il n'a point donné des lois bonnes, à cause de la dureté de cœur d'un peuple qui préférerait les oignons de l'Égypte à la liberté.

La durée même de ce peuple, à qui furent confiées les paroles de Dieu, durée qui se prolonge à travers les siècles, malgré le mépris universel dont le poursuivent les générations ; les restes si vigoureux de son antique constitution, qui résistent au tems, alors que tant de sociétés passent et disparaissent pour toujours, laissent voir quelle force a dû présider à sa formation primitive, comme on juge de la solidité d'un édifice détruit à la dureté du ciment qui joint encore les faces des murs renversés.

A côté de Moïse et du Pentateuque, que mettez-vous ? L'Inde avec les Védas ? Mais joignez aux livres sacrés de cette portion céleste de l'Orient les mille commentaires qui les ont obscurcis ; tandis que dans le récit de Moïse tout est clair, tout est simple, qu'il parle de la création comme s'il y eût assisté. Qu'apprenez-vous dans la religion d'un peuple un moment si vanté ? Quel progrès a-t-il fait faire à l'humanité ? Il l'a enchaînée dans la loi des castes, il lui a ôté la faculté de tout développement. A quels excès ne parvint pas sa philosophie ? Qu'est-ce que le Bagavatgita, avec l'inflexible immutabilité de ses prescriptions ?

On a beaucoup parlé de la Chine. La Chine a des côtés prodigieux ; mais, comme les monumens primitifs de la sagesse chinoise ont péri, on ne peut juger que de ce qui est ; et ce qui est, c'est le despotisme, c'est l'absence de toute philosophie un peu élevée, c'est la nullité de la poésie, c'est l'affaiblissement de l'intelligence et de la vertu, c'est l'imoralité la plus complète.

Le sort de la Perse n'est pas meilleur, quelle que soit l'époque où parut Zoroastre, il n'est pas douteux que, établissant dans ses livres sacrés la doctrine des deux principes, il n'ait sapé par la base toute idée de morale. Placé entre deux forces contraires, l'homme ne s'appartient plus ; nulle liberté pour lui. Entraîné par la plus puissante, il subit des influences auxquelles la volonté ne saurait résister ; il n'est donc responsable ni du bien ni du mal qu'il opère : c'est une machine prédestinée, de toute éternité, au vice ou à la vertu, au bonheur ou à la souffrance.

L'Égypte effraie par les incompréhensibles contrastes de sa religion, est-ce le même peuple qui juge ses rois après leur mort, et se prosterne devant les animaux sacrés ? Est-ce le même peuple qui a des préceptes sublimes sur le respect des enfans envers leurs parens, et qui adresse un culte pieux aux plate-bandes de ses jardins potagers ? L'esprit se perd en présence de telles aberrations. L'Égypte sans doute eut des doctrines secrètes, mais quelles furent ces doctrines ? Le voile posé sur la statue de la sagesse à Sais ne fut jamais levé, et les hiérophantes de Memphis ont emporté dans le tombeau les mystères de leurs enseignemens.

Admirez la Grèce qui voudra : pour nous, nous n'en avons pas le courage. Sous l'enveloppe la plus délicate, sous les voiles tissés de la main des Grâces, sous les formes les plus inimitables, que nous y révèlent les arts ? La perte de toute idée noble et généreuse. Que quelques hommes rares s'élèvent pour protester contre la corruption générale, ils sont aussitôt poursuivis comme mauvais citoyens. Aristide est envoyé en exil ; Socrate et Phocion boivent la ciguë ; otez ces trois hommes qui ne sont pas sans tâche, quel Grec montrerez-vous, dont la vie ne soit souillée par quelque côté ? Qu'on ne nous parle plus surtout du républicanisme spartiate, la moitié des habitans du royaume de Sparte était formée par les Ilotes, et les Ilotes étaient des hommes que l'on considérait comme une chose, et qu'il était permis de tuer uniquement pour s'exercer à lancer des javalots. Qu'on ne nous vante plus la politesse et la philosophie d'Athènes, tant qu'on n'aura pas fait disparaître les innombrables turpitudes que recouvraient cette politesse et cette philosophie ! qu'on ne nous parle plus d'une religion, où les dieux finissent par pulluler au point qu'il devint impossible d'en tenir compte !

Quand la Grèce se fut assez amollie dans le luxe et la débauche, Rome se levant frappa de son glaive les quatre parties du monde. Vainement Carthage lui disputa l'empire des mers, vainement Mithridate liguait-il l'Orient contre cette dominatrice du monde connu, vainement la Gaule arrêta-t-elle dix ans, les pas de César : tout céda. Rome, que le vice de sa constitution rongait intérieurement,

s'efforçait de porter au dehors les principes d'un mal qui la dévorait ; vains efforts. Quand il n'y eut plus d'esclaves à faire, elle courba à son tour la tête sous le joug, se débattit un moment sous les proscriptions de Marius et de Sylla, et finit par ployer la tête, pour ne plus la relever devant Claude, Néron et Caligula.

Or, pendant que ces choses s'accroissaient, un petit enfant naissait dans une étable à Bethléem de Juda, et des bergers qui gardaient les troupeaux dans la plaine, avertis par un ange, venaient adorer cet enfant posé dans une crèche. Cet enfant était le fils de Dieu, et ces bergers, les premiers hommes appelés à contempler le gage de la réconciliation du ciel avec la terre.

Cet enfant grandit, et quand le moment fixé est accompli, une seconde révélation vient développer la première. Le monde entend une parole extraordinaire : *Faites pénitence*. Là, sont contenus tous les mystères de l'humanité. Les souillures du cœur, les ténèbres de l'intelligence, la colère de Dieu, la dégradation de l'homme ; mais aussi la pensée de miséricorde que va féconder cette masse de corruption, répandre une lumière, une chaleur divines, donner une force surnaturelle aux âmes éternelles, et montrer aux hommes, pour but de leurs efforts, la possession de leur Dieu. Aussitôt un mouvement secret agit la terre ; tandis que le monde ancien accompli ses destinées dans la boue et les ruines, une société nouvelle, d'abord imperceptible, pauvre, obscure, méprisée, s'élève peu à peu ; ses racines plongent non dans la terre, mais dans la nature même de l'humanité ; elle grandit au milieu de ses persécuteurs ; le sang de ses premiers enfans lui donne une énergie merveilleuse. Tout à coup elle fait briller dans les cieux un signe, titre de son droit à la domination universelle ; elle guide avec ce signe divin un empereur païen à la victoire, et s'assied un moment sur son trône pour s'élever de là vers les peuplades du nord, pour aller faire l'élément d'un monde nouveau. Un mouvement s'est opéré dans l'empire : la foi avec son flambeau, la charité avec son feu divin, rapportent la lumière dans les intelligences, et réchauffent les cœurs. L'homme se fait une notion exacte de l'obéissance, et apprend à s'agrandir par elle, dès qu'il ne voit plus dans ceux qui commandent que les instrumens du pouvoir de Dieu, quelle que soit la société où la Providence l'a fait naître. L'idée de dévouement et de sacrifice, dont le libérateur prêche un continuel exemple, depuis la pauvreté de la crèche jusqu'aux tortures de la croix, rapproche les enfans d'Adam et leur rappelle qu'ils sont frères, attaque l'égoïsme qui les divise, reforme les liens les plus doux brisés par les passions, et fait germer sous le toit domestique, à l'ombre du sanctuaire, au fond des solitudes, les plus énergiques vertus, des prodiges tels que les païens n'en connaissent jamais. Quel païen eût pu se former l'image d'une vierge chrétienne, d'un solitaire de la Thébaïde, d'un prêtre de Jésus-Christ ? Ces types, si souvent réalisés depuis que la grâce de Dieu eut fécondé la terre, ni l'imagination des Grecs, ni la vertu de Rome, ni la sagesse de l'Égypte, ne les soupçonnerent jamais.

Au milieu des agitations du monde, un des spectacles les plus intéressans à coup sûr, est de considérer ces hommes qui, prêchant les doctrines dont ces merveilles étaient les fruits, les annonçaient par la prédication, avec leur plume, avec leur sang, tantôt simples cathéchistes, initiant les cathéchumènes aux mystères divins dans la sublime simplicité de la foi ; tantôt pour se justifier, citant au tribunal de Dieu les abominations dont l'idolâtrie fut la mère ; tantôt établissant des écoles de philosophie pour lutter avec les sophistes, et, après les avoir vaincus par la force de la logique, descendant de la chaire pour monter à l'échafaud.

Quand les persécutions des martyrs eurent cessé, celles des hérétiques commencèrent : l'exil d'Athanasie d'Alexandrie, d'Hilaire de Poitiers rappellent la sainte liberté des évêques primitifs. Ils étaient captifs comme saint Paul ; mais, comme lui, ils pouvaient dire : La parole de Dieu n'est pas pour cela enchaînée. Leur exil même servait à la répandre, et tout, jusqu'aux obstacles, concourait au triomphe du catholicisme.

Cependant le vieux monde croula, les antiques institutions disparurent, des sociétés nouvelles surgissaient de toutes parts. Les barbares envahisseurs cherchaient une place fixe au sein de l'Europe. Ils étaient presque tous hérétiques ou païens, mais il convenait qu'il en fût ainsi, pour confondre ceux qui plus tard eussent pu dire que les Vandales ou les Francs avaient apporté la religion du Christ au bout de leurs piques.

Un nouveau travail commence, travail sourd et intérieur, semblable à celui de la nature, lorsque, pendant l'hiver, elle prépare dans les entrailles de la terre la sève qui donnera les fleurs du printemps et les fruits de l'automne. Il fallait polir ces Huns et Goths, si grossiers : le catholicisme se mit à l'œuvre, Si vous ne comprenez rien

aux admirables moyens qu'il employa, il faut vous plaindre; plus d'un historien s'y est trompé, nous en convenons; tous les yeux ne sont pas faits pour la lumière.

Les croisades servirent ce travail préparatoire, ou plutôt furent le signal d'une action sociale, par laquelle les disciples du Christ repoussaient de leur territoire les envahissemens d'un paganisme déguisé sous les superstitions mahométanes. Sans doute de graves désordres arrêtaient même au sein des nations chrétiennes, la marche du progrès et du perfectionnement; mais Dieu avait ses desseins. Quelques hommes, s'emparant de ces abus, favorisés par les mouvemens de l'Orient où le Bas-Empire expirait sous le cimenterre de Mahomet II, recueillirent les débris de la science des Grecs, et avec ces lambeaux, emportés de Constantinople, firent ce que l'on appela la *renaissance*. Puis Luther parut. L'Allemagne était prête: il y avait assez de couvens à piller, d'églises à dépouiller, la conflagration fut facile. A Luther se joignirent d'autres auxiliaires: M. Siguer signale Machiavel et Descartes. Ce furent en effet deux hommes funestes, quoiqu'il faille certes ne point les confondre dans un égal jugement. Quoi qu'il en soit, la faculté de n'obéir à personne en matière de religion, de ne rien croire si l'on voulait; tout pouvoir présent comme le droit du plus fort; le mot *sujet* devenu synonyme d'*esclave*; la connaissance de la vérité commençant par le doute, en voilà plus qu'il ne fallait pour bouleverser la face de l'Europe. On sait l'histoire depuis le 16e. siècle jusqu'à nos jours; il y avait là de quoi tuer le catholicisme, si le catholicisme eût été une œuvre humaine; mais, il y avait en lui quelque chose de plus; et c'est pour cela que, malgré le choc, il résista. Les portes de l'enfer n'ont pas encore prévalu, et nous ne pensons pas que jamais elles soient en mesure de prévaloir.

CORRESPONDANCE.

St. Jacques de l'Acchigan, 11 octobre 1842.

M. L'ÉDITEUR,

Aujourd'hui s'est terminée la quinzaine solennelle du jubilé. On ne peut croire combien, en cette paroisse qui contient environ quatre mille communians, il y a eu d'occupations pour ses dignes pasteurs. Ceux qui connaissent le zèle de M. Romuald Paré ne seront pas surpris quand on leur dira que ce digne prêtre ne sortait du confessionnal pour la première séance que vers deux heures de l'après-midi, supportant malgré son grand âge le jeûne jusqu'à cette heure avancée, et après un léger repas pris à la hâte, se remettant à l'ouvrage, pour ne plus en sortir que vers dix et onze heures du soir. Ceux qui n'ignorent pas les obligations ecclésiastiques s'apercevront bien que le reste de la nuit devait être employé aux prières que l'Eglise enjoint à ses ministres. Mais quelle satisfaction pour un bon prêtre de sacrifier ainsi son tems et sa santé pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Aussi peut-on le dire, les fruits de cette *espèce de retraite*, sont-ils innombrables! Combien d'âmes tièdes rechauffées! Combien de pécheurs ramenés? M. Vallée a soutenu pendant tout le tems les travaux de son digne curé, n'ayant pour secours de tems à autre que quelques confrères voisins, si on en excepte M. Lagarde, qui pendant les quinze jours du jubilé, n'a cessé de confesser et d'instruire. Tous les jours de cette quinzaine, il a prêché le matin, et fait l'après-midi une conférence: chaque sermon et conférence durant près d'une heure, les sujets en étaient suivis, annoncés avec facilité, les matières solides et à la portée des auditeurs qui s'empresserent d'y venir, ensuite que la foule n'était pas moins pressée l'après-midi que le matin; et certainement que ces discours ont fait un grand bien, la parole de Dieu ne retournant point vaine vers lui.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ROME.

—Voici, d'après le *Catholique* de Madrid, de nouveaux détails sur la visite faite, le 2 août, par S. S., au couvent des religieuses Françaises, pour y gagner l'indulgence de la *Porziuncula*.

La santé de notre Saint-Père Grégoire XVI se trouve, grâce à Dieu, dans le meilleur état: sa voix forte et belle, sa marche rapide et infatigable, représentent un homme de cinquante ans. Le 2 de ce mois, à la quatorzième heure d'Italie, qui dans ce mois-ci correspond à neuf heures et demie du matin, notre Très-Saint-Père est sorti à pied de son palais (c'est le seul jour où il sorte à pied) accompagné de toute sa maison, suisses, gardes d'honneur, etc., un prélat marchant devant lui avec la croix, un autre derrière avec un baldaquin, et il se dirigea ainsi, pour y gagner le jubilé, vers le pauvre, mais édifiant, couvent des religieuses capucines. Le Saint-Père visita

d'abord l'église et entendit une messe basse: la messe terminée, il entra, précédé de la croix, dans le chœur des religieuses, où il recommença sa visite: puis il s'assit sur le trône qui lui était préparé, et donna son pied à baiser à toute la communauté. Si le Saint-Père est si affable et si gracieux envers tous ceux qui ont eu la consolation de lui parler, même envers les ennemis de son siège, que tous en restent extraordinairement charmés, comment ces religieuses qui, au nombre de quarante, entouraient le Saint-Père; écoutaient ses paroles de consolation, lui demandant toutes sa bénédiction apostolique, n'auraient-elles pas été aussi charmées? Le Saint-Père demanda des nouvelles d'une religieuse espagnole, qui pénétrée d'un profond respect, se tenait cachée; mais, entendant que le Saint-Père s'informait d'elle pour la seconde fois, elle parut et se jeta à genoux, en disant: *Ecce mi qua*, me voila, Très-Saint-Père. Le pape lui parla un instant, et sortit ensuite processionnellement de la clôture. Jamais il ne dépasse le chœur: cependant il le fit la première année où la religieuse espagnole se trouva dans le couvent comme elle était malade. Sa Sainteté daigna monter à sa cellule pour la visiter et lui donner sa sainte bénédiction; et en mémoire d'une telle bonté, les religieuses résolurent de placer une pierre sur la porte de la cellule avec une inscription.

Une grande quantité de monde attendait la sortie du Saint-Père, et il reçut de diverses mains un grand nombre de placets. Une dame le supplia de lui accorder une permission pour entrer dans la clôture et y voir sa fille qui y porte l'habit de franciscaine. Le Saint-Père, avec beaucoup de douceur, lui répondit que cela était impossible, parce que les religieuses étaient très-occupées. Une autre dame nous frappa tous de saisissement, en se jetant à genoux et en éclatant en cris inconsolables. Le Saint-Père s'arrêta, et lui demanda ce qu'elle voulait; il fut obligé de renouveler trois fois la même question. Elle s'écria enfin: "Seigneur....., je veux l'absolution de tous mes péchés." Le pape, en souriant, lui dit: "*Cara mia*, ce ne peut être ici, car il est nécessaire, pour l'absolution, de savoir quels sont les péchés. Recevez ma bénédiction, et tranquillisez-vous." Cette pénitente, avec quelques autres paroles de la bouche du Saint-Père, se calma. Le Souverain-Pontife quitta les PP. Capucins qui l'accompagnaient, et se retira à son palais, toujours à pied. La dévotion, qui amène les Pontifes romains dans ce couvent, est immémoriale, et elle confirme tous les ans les pieuses traditions du jubilé."

PRUSSE.

—On écrit de Cologne, 4 septembre:

Aujourd'hui, de grand matin, toutes les cloches des églises ont annoncé aux habitans la solennité qui devait s'accomplir. Tandis que les membres du comité du Dôme se réunissaient sur la place du Marché, LL. MM. s'étaient rendues à l'église protestante pour assister au service divin. Le roi et la reine, accompagnés des membres du comité et des étrangers, allèrent ensuite à la cathédrale, drapeaux et musique en tête. On avait fait la réouverture du chœur, entièrement remis à neuf, avec ses colonnes et ses ciselures dorées et ses brillantes statues. Après la messe, LL. MM. se rendirent à un pavillon construit au méridional de la cathédrale, avec des ailes des deux côtés pour les princes et les autres dignitaires. Sur une tribune élevée au-dessous de ce pavillon était la pierre fondamentale. La place était entourée d'estrades en forme d'amphithéâtre.

LL. MM. étaient suivies de LL. AA. RR. le prince de Prusse, les princes de la famille royale, de S. A. I. l'archiduc Jean d'Autriche, de S. A. R. le prince de Metternich, et d'un grand nombre de ministres et de généraux de tous les pays. LL. MM. furent accueillies à leur arrivée avec des transports d'enthousiasme, alors le cortège s'avança vers le milieu de l'amphithéâtre: le directeur du comité, le clergé, Mgr. l'archevêque en tête, passèrent devant LL. MM. pour se ranger autour de la pierre fondamentale. Lorsque l'archevêque passa, S. M. se découvrit, et à l'instant un vivat trois fois répété s'éleva du sein de la foule. Après la cérémonie religieuse, le roi prit le marteau et prononça un discours qui fut accueilli par de vives acclamations.

Mgr. l'archevêque fit ensuite un discours dans lequel il dit que la cérémonie de ce jour était une fête pour la religion, pour les arts et pour la patrie; M. Iwerner, architecte de la cathédrale, et M. de Wittgenstein président du comité central, prononcèrent également quelques paroles analogues à la solennité.

Vers deux heures, LL. MM. se rendirent sur la grande place qui est devant l'entrée de la cathédrale où était dressée une tente, et se mirent à table avec les illustres hôtes qui avaient été invités à cette fête, et un grand nombre d'habitans de Cologne et des autres villes de la province rhénane. Le soir la partie de la ville située le long du Rhin était illuminée, ainsi que toute les églises. LL. MM. firent des promenades sur le Rhin dans le bateau à vapeur pour pouvoir mieux juger de l'illumination, trois autres bateaux, appartenant à la société de Cologne et à la société néerlandaise suivaient celui dans lequel se trouvaient LL. MM.; sur une île du Rhin, on avait représenté, au milieu de transparens, l'église de Munich, où la reine avait été baptisée. Enfin, pour compléter la fête, l'on vit apparaître, au milieu de l'obscurité, la cathédrale, comme un colosse inondé de feu.

LL. MM. sont parties encore la même nuit pour Bruhl.

Voici le teneur du document relatif à la pose de la première pierre, et qui est destiné à être placé aux archives du chapitre de la cathédrale et du comité constitué pour l'achèvement de ce monument.

Après que, sous l'assistance divine, et au milieu des bénédictions de

toute l'Allemagne, la pierre fondamentale pour l'achèvement de l'ancienne cathédrale de l'archevêque de Cologne a été posée aujourd'hui et solennellement inaugurée, et qu'elle doit servir à élever un monument éternel de la piété, de la concorde et de la fidélité des divers états de l'Allemagne, le présent document, destiné à perpétuer le souvenir de cet événement, a été signé par l'auguste protecteur de cette grande œuvre, S. M. le roi, ainsi que S. M. la reine de Prusse, et par les hauts personnages présents à cette cérémonie.

« Fait à Cologne-sur-le-Rhin, le 4 septembre 1842. »

(*Suivent les signatures.*)

NOUVELLES POLITIQUES.

Nouvel état de choses prémédité dans l'Inde.—Dans une brochure publiée l'année dernière en Allemagne, on a signalé l'existence d'affiliations politiques dans l'armée anglaise employée au maintien de la puissance britannique dans l'Inde. On nous communique à ce sujet, dit un journal, des détails intéressans et peu connus, lesquels se trouvent consignés dans la lettre d'un voyageur qui a longtems séjourné à Bombay, Agra, Madras, Ceylan, ainsi que dans plusieurs autres villes de l'Indoustan.

Sa cohabitation dans les campagnes avec des officiers anglais au service de la compagnie lui a donné en outre la facilité de recueillir, sur l'indication de la brochure allemande, des renseignemens dont le gouvernement de Saint-James a peut-être seul connaissance. Nous nous empressons de les rendre publics afin de provoquer des explications sur ce point et de mettre l'Europe à même d'apprécier si l'Inde, dans un avenir plus ou moins éloigné, ne doit pas finir, comme l'Amérique du Nord, par se rendre indépendante.

Gazette de Québec.

« Il existe dans l'armée anglaise de l'Inde, tant dans les corps de troupes qui dépendent directement de la compagnie, que dans ceux qui appartiennent à l'armée royale d'Angleterre, une société secrète nombreuse, dont la grande majorité est composée de capitaines et lieutenans avec quelques officiers supérieurs et un ou deux officiers généraux : quelques officiers de la marine et plusieurs employés civils de la compagnie en font également partie.

« La fondation de cette société ne date pas de très loin, mais il paraît qu'elle fait des progrès rapides.

« On soupçonne que le gouvernement de l'Inde n'ignore pas complètement l'existence de la société, et que c'est pour la rendre moins dangereuse qu'il occupe sans cesse les troupes et leur fait entreprendre des expéditions comme celle de l'Afghanistan, de la Chine, du Bélouchistan, et bientôt peut-être du Punjab.

« D'après le plan général de la société, toute l'Asie britannique devrait continuer en une république aristocratique militaire. Le chef de cette république serait élu pour quatre ans et choisi parmi les officiers généraux ; il prendrait le titre de maréchal président. Chaque inspecteur serait chargé d'une branche du service public et de l'armée ; il remplirait les fonctions de secrétaire d'état de chaque comté.

« Il y aurait deux chambres militaires, celle des généraux et celle des officiers. La première serait composée, par élection, d'officiers généraux, amiraux, colonels, capitaines de vaisseaux et d'individus civils ayant des grades correspondans. Cette chambre serait présidée par un vice-maréchal élu par les officiers généraux, lequel au besoin remplacerait le maréchal président. Les pouvoirs de cette assemblée dureraient six ans, après quoi elle devrait être renouvelée par moitié.

« Dans la seconde chambre serait admis tous les généraux et officiers de terre et de mer, les employés civils et aussi un nombre déterminé de commerçans européens et américains ayant deux ans de résidence, et auxquels on accorderait des distinctions militaires. Cette chambre serait rééligible tous les trois ans d'une manière intrégrale. Tous les officiers seraient électeurs, ainsi que les négocians de première classe de toutes les nations européennes et américaines.

« Tout le territoire de la république serait divisé en shires ou comtés, chacun d'un million d'habitans, gouverné par un général avec un conseil et un secrétaire, tous nommés par le maréchal président.

« Le généralshire serait divisé en colonelshires, chacun de 100,000 habitans, gouvernés par des colonels, et subdivisés en capitaineshires de 10,000 âmes commandés par des capitaines.

« Ces colonels et capitaines, ainsi que les secrétaires et conseils, seraient nommés par le maréchal sur la proposition des généraux de districts.

« Les limites de la république seraient déclarées être la mer, la Perse, la Tartarie et la Chine. Ceylan et les autres îles indiennes appartiendraient à la république. Ce qui dans l'avenir pourrait être acquis serait organisé de la même manière, comme partie intégrante de la république. Les établissemens des Français, des Portugais et des Danois dans l'Indoustan feraient partie intégrante de la république. Les officiers militaires qui s'y trouveraient, ainsi que les habitans, jouiraient des mêmes droits que les Anglais.

« Les chambres feraient les lois et voteraient les impôts ; le maréchal président aurait le *velo* suspensif ; les pouvoirs du maréchal président seraient semblables à ceux du président des Etats-Unis ; les armoiries de la république seraient un éléphant marchant, surmonté d'une tour avec des guerriers indous armés de flèches sur un champ et avec la devise : *Libertas et virtus militaris*.

« Sur la monnaie serait gravée l'effigie de Minerve armée, avec la légende :

Respublica militaris indica ; les drapeaux de la république et sa cocarde auraient les deux couleurs rouge et noire.

« Les officiers paraissent persuadés que cette organisation serait très avantageuse pour eux et pour l'armée en général, et qu'en même temps les habitans de l'Asie anglaise jouiraient de grands avantages dont ils se trouvent privés sous le pouvoir rapace de la compagnie.

« Les affiliés à cette association disent que c'est l'armée qui a conquis et qui a formé un empire de près de 100 millions d'habitans en faveur d'une compagnie de marchands avarés, qui s'est montrée mesquine pour l'armée, autant qu'elle a pu l'être avec sûreté pour elle-même. Ils soutiennent qu'il n'y aurait rien de plus équitable que de voir l'armée recueillir l'héritage de la compagnie ; selon eux, c'est aux généraux et aux officiers qui exercent le pouvoir civil à profiter de leur tour des trésors amassés maintenant par des marchands de Londres qui ont leurs comptoirs à Leadenhall-street, et par des ministres de la couronne qui forment le bureau du gouvernement de l'Inde ; dit le *board of control*.

« Les règles de la justice distributive veulent que les officiers qui en Asie sont accablés de service se partagent entre eux ces grandes sommes d'argent qui passent chaque année en Angleterre, et qu'ils puissent en sortant de l'armée retourner en Europe ou rester dans l'Inde, avec une indépendance à laquelle leurs longs services leur donnent un droit incontestable.

« Si vous objectez aux membres de la société, combien est périlleuse une pareille entreprise, ils répondent que rien n'est plus facile ; ils ajoutent que la résolution une fois prise, et la déclaration de l'indépendance de la république publiée, on poussera en Angleterre de grands cris et qu'on fera entendre de violentes menaces ; mais qu'à la fin le gouvernement britannique sera obligé par les commerçans, les fabricans et le peuple, à traiter avec la république, et qu'il la reconnaîtra beaucoup plus vite qu'il ne l'a fait avec celle des Etats-Unis.

« En effet, l'intérêt de l'Angleterre serait de vivre en paix avec la république asiatique, laquelle possédant une armée de 330,000 hommes de troupes parfaitement disciplinées, aurait les moyens de maintenir son indépendance. Les blocus que les escadres anglaises pourraient établir le long des côtes aboutiraient à peu de choses, et les corsaires de la république pourraient faire grand tort au commerce britannique. Avec un arrangement quelconque, l'Angleterre serait au contraire le pays qui continuerait à tirer le plus de profit du commerce avec l'Inde.

« Les fanatiques de l'association, et il n'en manque pas parmi les militaires anglais, prétendent qu'un parlement d'officiers parlerait moins, mais qu'il ferait plus d'ouvrage qu'un parlement d'avocats ; que les officiers, étant obligés de parcourir le pays, ont des occasions nombreuses de connaître les besoins des peuples, ce qui, pour faire des lois, vaut mieux que la faculté de faire des phrases interminables. Quand la république militaire serait constituée, elle ouvrirait avec libéralité tous ses ports au commerce du monde, ce qui serait de la plus grande utilité pour tous les pays civilisés.

« Si ce point vient jamais à être mis à exécution, on ne voit pas comment l'Angleterre pourrait rétablir son autorité dans l'Indoustan.

« L'armée indienne est très nombreuse et parfaitement disciplinée. Les troupes indigènes, dont tous les officiers sont européens, sont d'une belle tenue, et rivalisent avec celles de l'Europe.

« En général, les officiers des troupes anglaises qui se trouvent en Asie sont des hommes qui cherchent à faire leur fortune. Ils veulent devenir riches et puissans. Quand aux liens de la discipline que leur propre révolte tendrait à relâcher pour toujours, ils citent des exemples historiques pris tant dans l'armée anglaise que dans celles d'autres nations, et ils répètent encore que c'est le résultat qui fait le héros ou le traître. »

PARLEMENT PROVINCIAL.

La poste du 15 nous a apporté, avec notre correspondance de Kingston le 12, un extraordinaire de la Gazette (officielle) du Canada, de la même date, contenant le discours de Son Excellence le gouverneur général à la clôture de la session ouverte le 8 du mois dernier, et la liste des bills passés par les deux chambres. De ces bills, au nombre de 32, trente ont été sanctionnés et deux réservés. Ces deux sont le bill concernant le temporel de l'église anglicane dans le district de Québec, qui d'après la constitution doit être soumis au parlement britannique, et le bill qui impose un droit de 3s. sterling les huit boisseaux sur les blés étrangers importés dans cette province.

Gazette de Québec.

Correspondance particulière de la Gazette de Québec.

Kingston, mardi soir, 11 octobre.

Le gouverneur a été un peu indisposé pendant un jour ou deux. Les rhumes sont fréquens, mais la ville en général est dans un état de santé satisfaisant, et il s'y montre assez d'activité.

M. CHRISTIE donne avis que dans les premiers jours de la prochaine session il proposera que la chambre se forme en comité pour considérer s'il ne conviendrait pas de diminuer les dépenses publiques : 1^o. en retranchant toutes sinécures et tous emplois non nécessaires ; 2^o. par une réduction modérée dans les divers appointemens portés sur la liste civile, et dans toutes les autres branches du service public, de manière à les faire cadrer avec les revenus et les charges de la province ; et aussi pour considérer s'il ne conviendrait pas d'abolir tous émolumens et honoraires d'office et de les commuer pour des salaires ou allocations fixes, et de former des émolumens et

honoraires qu'il sera jugé expédient de conserver, un fonds applicable au service public.

Kingston, 12 octobre, deux heures et demi.

Aujourd'hui à une heure après midi, le gouverneur-général a prorogé la législature au 15 novembre.

DISCOURS DE CLOTURE.

« Honorables Messieurs du conseil législatif, et

« Messieurs de l'Assemblée législative,

« Bien que je m'attendisse, quand je vous ai convoqués, que vous auriez pu délibérer, dans la session actuelle, les affaires publiques d'importance qui semblaient réclamer de bonne heure votre intention, cependant je suis déterminé par des raisons de convenance publique, et en vue d'une prochaine reprise de nos travaux ensemble, à mettre fin à cette session.

« J'ai à vous remercier du zèle et de l'assiduité avec lesquels vous avez délibéré et perfectionné les diverses mesures auxquelles la courte période de la session a été employée. Je me flatte que ces mesures seront pour le pays un gage des principes par lesquels je suis guidé, et des avantages qu'on peut attendre des efforts réunis et cordiaux des différentes branches de la législature provinciale.

« Messieurs de la chambre d'assemblée.

« Je vous remercie, au nom de Sa Majesté, de la libéralité avec laquelle vous avez voté les subsides requis pour le service public, et de votre coopération empressée à donner suite aux vues du gouvernement de Sa Majesté.

« Honorables Messieurs, et Messieurs,

« En vous exemptant, pour le présent, de vaquer plus longtemps à vos travaux législatifs, qu'il me soit permis d'exprimer l'espoir confiant, que lorsque vous serez retournés dans vos foyers, vous exercerez votre juste influence à propager dans vos districts respectifs cette unanimité et cette bienveillance mutuelle que je me suis efforcé d'établir, et à répandre ces espérances de paix et de prospérité permanentes auxquelles je me flatte que vous unirez avec moi à croire qu'il nous est maintenant permis de nous livrer, avec la faveur de la Providence.»

L'ASSIGNAT.

Un jour d'hiver, vers huit heures du matin, par un tems assez brumeux, un domestique sans livrée, l'air sombre et même effaré, vint requérir en hâte le seul fiacre qui se trouvait en station au bas de la porte Montmartre : c'était remarquez-le bien, le jeudi 14 décembre 1792.

Le cocher était un homme de trente à trente-six ans : mais il paraissait plus que son âge, soit par l'effet de la fatigue, soit par suite de maladie. Il était vêtu pauvrement, mais avec une sorte de propreté, remarquable dans son état ; il avait conservé la poudre et une queue assez proéminente ; son chapeau à trois cornes avait même quelque chose de coquet, et faisait un bizarre contraste avec les gros sabots à pantoufles qui engouffraient ses pieds. Le domestique aristocrate sut quelque gré à ce chétif plébéien de sa coiffure, et surtout de la toute petite cocarde tricolore qu'il laissait voir sous la ganse noire de son tricorne, juste ce qu'il en fallait alors pour n'être pas déclaré suspect.

La voiture s'arrêta, sur l'indication du valet, devant une maison d'assez belle apparence, à mi-côte de la montueuse rue des Martyrs ; c'était presque un palais pour ce canton encore en friche.

En effet, un Monsieur en habit d'un certain âge, mais d'une taille imposante et majestueuse, vêtu d'un habit de velours noir, l'épée à poignée d'acier au côté, les boucles d'or sur les souliers, sortit brusquement de cette maison dès qu'il entendit le roulement du fiacre, fit signe de la main au domestique, comme pour le remercier de sa diligence, et monta dans la voiture en disant au cocher d'une voix douce et grave : Au Temple, mon ami ; menez-moi au Temple, et allez le plus vite qu'il vous sera possible.

Le char numéroté prit sa course avec une vitesse tout-à-fait hors de ses habitudes à travers les monts et les vallées des boulevards, et s'arrêta bientôt à la porte de cette noire citadelle qui était jadis le palais des Templiers. Une double haie de miliciens volontaires et de gardes nationaux en défendait l'approche.

Après divers pourparlers entre le Monsieur en habit de velours noir et le chef de service ; exhibition faite de papiers sans doute indispensables, la grande porte s'ouvrit, et le fiacre fut autorisé à entrer dans la première cour de ce lugubre château, où il stationna patiemment trois grandes heures entre deux petites pièces d'artillerie placées là à dessein par les amis de la liberté, de la fraternité et de la mort.

Après ce tems, le voyageur reparut, l'air profondément ému, une liasse de papiers sous le bras, et il remonta dans son modeste équipage pour retourner chez lui.

Le cocher sauta au bas de son siège et lui ouvrit la portière, tenant son chapeau à la main. Le Monsieur sourit à ce témoignage de politesse et de respect auquel on n'était plus accoutumé en France, et paya grassement son guide silencieux, en lui disant :—Venez me prendre demain à pareille heure, mon ami, et soyez exact.

Le lendemain et les jours qui suivirent, le même fiacre venait prendre tous les matins le mystérieux habitant de la rue des Martyrs, pour le conduire à la prison du Temple : cela dura ainsi jusqu'au 26 du même mois de décembre.

Jamais le vieillard n'adressait la parole au cocher que pour lui indiquer l'heure à laquelle il aurait besoin de lui : l'honnête cocher, de son côté, se découvrait respectueusement en recevant les ordres de sa précieuse pratique, mais il se gardait bien de lui faire la moindre question. Seulement il examinait, d'un seul coup d'œil, l'air de contentement ou de tristesse de cet homme vénérable, chaque fois qu'il le ramenait du Temple ; et sa figure, à lui, prenait une teinte gaie ou sombre, selon celle du bourgeois inconnu qui lui servait de baromètre moral.

Mais le 26 décembre, le bon vieillard sortit plus pâle et plus accablé que de coutume de son domicile.... Son agitation, son inquiétude étaient visibles.—Vite ! vite ! mon bon ami, dit-il à son fidèle conducteur, je suis en retard, ne perdons pas une minute.

—Soyez tranquille, Monsieur, répondit le cocher d'une voix émue et en crachant dans ses deux mains : je sais que vous êtes.... allez mes chevaux pensent comme moi, nous ne serons pas long-tems en route.

Et il partit rapidement, d'un trotte inusité, éclaboussant force piétons, au risque d'écraser partie de ce populaire qui se pressait en masse plus compacte, plus remuante et plus glapissante, à mesure que la voiture approchait de sa destination. Il distribua même quelques coups de fouet à des gamins en guenilles qui chantaient la Carmagnole.

Cette course fut la dernière que le brave cocher fit au Temple ; son patron le remercia de son zèle, et le gratifia généreusement en lui annonçant qu'il n'avait plus besoin de son service.

Le 18 suivant, la capitale était dans une grande agitation : un arrêt de mort, prononcé la veille par la convention nationale, frappait de stupeur tous les esprits.

Jacques Riault, après avoir fait ce qu'on appelle, en terme de cocher de fiacre, une mauvaise journée, remise de bonne heure sa chétive litière, et s'en alla, l'air sombre et préoccupé, faire visite à un camarade qu'il n'avait pas vu depuis long-tems.—Tiens, c'est toi, l'ancien, dit Jean Vignon le sellier, en apercevant le cocher de place, qu'il reconuut tout de suite quoiqu'il le trouvât bien changé.—C'est moi, mon cher ami, reprit mélancholiquement Jacques Riault.—Qu'as-tu donc, compère ? je te trouve pâle et blême comme un fromage à la pie.—Possible, je ne me sens pas bien, je crois que j'ai un grain de fièvre depuis hier au soir.

—Faut chasser ça, assis-toi auprès du poêle et mange des pommes de terre cuites dans la cendre. Dam ! je ne t'offre pas de casser la croûte ; le pain est un peu cher pour des pauvres citoyens comme nous. Le dernier quarteron que j'en ai mangé m'a coûté deux assignats de cinquante sous.—Hélas ! mon bon camarade, reprit le cocher avec un gros soupir, je crains bien que nous en ayons perdu le goût pour toujours.—Est-ce que tu es alarmiste, dit le sellier en soufflant une pomme de terre qu'il épluchait ?—Est-ce que tu es torriste, fit le visiteur tant soit peu inquiet ?—Bah ! bah ! nous sommes de pauvres diables l'un et l'autre, ajoute Jean Vignon en riant : nous devons pas nous mêler de politique.—Possible encore, mais quoique nous ne soyons que de malheureux ouvriers, nous avons encore un cœur et des entrailles, la convention n'a pas le droit de nous en empêcher.—Je sais ce que tu veux dire, ami.... je gémis comme toi de ce qui arrive ; mais, que veux-tu ? il faut bien souffrir ce qu'on ne peut empêcher.—Parce que nous ne sommes que des lâches et des ingrats, s'écria Jacques Riault en s'animant tout à coup ; qu'est-ce que nous étions tous les deux il y a quinze ans ? de pauvres petits orphelins dont les parens avaient péri dans l'éboulement d'une carrière. M. le comte Collier de la Marlière, capitaine des levrettes de la chambre, nous protégea ; je fus placé dans les écuries du roi, toi dans la sellerie.... nous avons été bien traités, bien payés, nous avons appris un bon état, et je ne serais pas réduit à fouetter de malheureux chevaux de fiacre si je n'avais pas été blessé au 10 août et si je n'avais pas une petite fille de trois ans à élever. Oh ! je ne suis qu'un pauvre cocher infirme.... mais j'ai de ça, vois-tu, ça me fênd l'âme de voir qu'un si bon roi, un si bon maître va être fait mourir comme un assassin et un empoisonneur.... Ah ! s'il y en avait seulement trois ou quatre cents comme moi je te le jure, Jean, cela ne se passerait pas comme ça.—Et quand vous seriez le double et le triple, mon brave camarade, que feriez-vous contre quarante mille hommes bien armés.

—Adieu, mon ami, dit tristement Jacques Riault, je vois qu'il est inutile de te parler d'un projet que je venais te communiquer. Tes sentimens ne sont pas les miens, je ne t'en veux pas ; chacun a son opinion, ça dépend du cœur qu'on se sent dans la poitrine ; adieu, Jean, je souhaite que la république te fasse tant de bien que t'en a fait la royauté. Et il sortit aussitôt.

Le lendemain, à la nuit tombante, un homme pâle et l'air souffrant se présenta à la modeste villa de la rue des Martyrs, demandant avec prière au domestique, surpris d'une telle visite à pareille heure, à voir M. Lamoignon de Malesherbes.—M. le président est indisposé, il n'est pas visible.—Oh !..... je vous en conjure, mon cher Monsieur, reprit Jacques Riault en joignant les mains, dites-lui que c'est le cocher qui l'a mené plusieurs fois au Temple.... Je ne lui demande que dix minutes..... Ce sera une bonne action que vous ferez.

Le président ordonna que ce brave homme fut introduit sur-le-champ.

Il était habitué à voir tant de malheureux qui venaient implorer sa charité ! il crut que c'en était un de plus ; et pourquoi refuser la porte à celui-là ? Dès qu'il fut en présence de l'homme de bien dont il avait tant sollicité la présence, Jacques Riault, fondant en larmes, se jeta à ses genoux en lui di-

sant : Monsieur, il se peut que je meure aussi demain, car je veux tenter demain une entreprise folle, et il y va de ma vie. Nous n'avons plus d'églises et plus de prêtres, mais vous êtes un saint homme, vous avez défendu le roi. Vous êtes un prêtre à mes yeux, et je viens vous demander votre bénédiction.—Oh ! je te la donne de cœur et d'âme, pauvre enfant, répondit l'ancien ministre attendri, devinant que ce malheureux cocher était de ceux qui rêvaient encore la délivrance du roi. Mais, hélas !..... ton sacrifice est inutile....., tout est fini.

Et relevant Jacques Riault, toujours agenouillé, il le serra dans ses bras.—Oh ! merci, Monseigneur, dit ce dernier avec l'accent de l'enthousiasme....., vous m'avez donné du courage et je n'en manquerai pas.—Folie ! folie ! reprit le président avec un ton de douloureuse amertume. Jacques ne l'écoutait plus, il avait baissé pieusement la main du célèbre académicien et quitté la maison sur-le-champ.

Le lendemain, le cocher sortait de bonne heure de son domicile, laissant ses chevaux à l'écurie et son carrosse sous le hangar ; il avait embrassé sa petite Marguerite qui dormait encore dans son berceau, et rencontrant sa bonne femme de portière qui balayait la cour, il lui avait remis un chiffon de papier plié en forme de lettre, en lui disant ?—Ma chère dame, si vous ne me voyez pas rentrer ce soir, vous porterez dès demain cette lettre à son adresse, afin que ma pauvre petite n'aille pas aux Enfants-Trouvés ; la personne à qui je m'adresse ne l'abandonnera pas, j'en suis sûr.

L'honnête portière ne comprit qu'imparfaitement le sens énigmatique de ces paroles ; elle lut seulement la souscription de la lettre qui portait ces mots : A M. le président Lamoignon de Malesherbes, rue des Martyrs, proche la barrière Montmartre.

Des plumes habiles et éloquentes ont tracé le tableau du grand événement qui fut accompli dans cette même matinée du 21 janvier 1793. Je n'essaierai pas de soulever ici ce voile affreux, sanglant encore après un demi-siècle. Narrateur fidèle, je me bornerai à rapporter quelques détails inédits.

On avait bien pensé qu'un mouvement en faveur du malheureux roi était possible, aussi une force armée imposante avait-elle été placée sur les lieux où ce mouvement pouvait avoir lieu. Jacques Riault, quoique agité par la fièvre, et emporté par son zèle téméraire, ne poussait pas la folie jusqu'à penser que, seul, sans armes, sans une masse de co-religionnaires bien dévoués, il pourrait arracher son ancien maître à ses bourreaux.

Quel était donc son espoir ?

Jugeant des sentimens des autres par ceux qu'il éprouvait lui-même, il ne pouvait se figurer que ce grand assassinat juridique pourrait s'effectuer en plein jour, à la face de toute une population, dans la première capitale du monde civilisé. Il ne songeait plus à réussir par la force ; il comptait sur l'effroi, sur l'indignation, du peuple, que cet horrible spectacle pouvait amener subitement à une réaction, aussi bien que la troupe elle-même, qui, bien que recrutée à dessein dans la lie de la populace, pouvait n'être pas composée que de cannibales et de meurtriers.

Un seul mot, prononcé en tems utile, pouvait trouver de l'écho au milieu de cette immense multitude..... ce mot pouvait de mille satellites faire autant de libérateurs. Ce mot, Jacques Riault voulait le prononcer, au risque de se voir massacrer sur la place.

Le moment fatal arriva. Cette foule innombrable, d'abord si bruyante se tut tout à coup, et devint muette d'épouvante, et peut-être encore de respect. Quelques sanglots se firent entendre, et aussi ce cri répété trois fois par la même voix : Grâce ! grâce !..... la vie au roi !..... Mais un long roulement de tambours étouffa tout ensemble, et les gémissemens, et les cris de grâce, et les dernières paroles de celui que le pauvre Riault avait follement tenté d'enlever à la mort.

L'infortuné prince avait jeté plusieurs pièces de menue monnaie et plusieurs assignats au peuple avant de se livrer à l'exécuteur. Une mêlée épouvantable eut lieu ; la troupe fut un moment impuissante à repousser ce flot colossal qui se rua jusqu'au pied de l'échafaud.

Jacques se précipita en insensé au milieu de ce tourbillon, il est renversé, foulé aux pieds des chevaux, pitoyablement constitué, il ne marche plus il rampe..... Il se traîne jusque sous les planches du fatal instrument. On le relève demi-mort.... mais il triomphe, il a saisi un modeste souvenir du roi martyr..... Cet assignat sans valeur sans doute..... il est d'un prix inestimable pour cet héroïque serviteur... Il le cache sous ses vêtemens comme un précieux trésor..... Et cette trouvaille, ce bonheur inespéré, calme soudain sa fièvre brûlante.... il recouvre son sang-froid.... il s'échappe habilement de ce gouffre.... et court, tout meurtri qu'il est, embrasser sa fille.

Le pauvre homme respire, il est dans un gâelas, mais il est chez lui.... Il existe, il revoit son enfant.... petit être chétif, voué à la misère, et qui coûta en naissant la vie à celle qui la lui donnait. Il oublia un instant et l'épouvantable drame qu'il venait de voir, et le dévouement fanatique qui l'avait guidé, et le danger qu'il avait couru : l'instinct tout animal de la conservation reprenait son empire, il vivait, il jouissait du bonheur de vivre. Puis, la minute d'après, le souvenir lui revint poignant, lugubre. Sa poitrine se gonfla, il versa d'abondantes larmes.

Il contemple d'un regard humide cet assignat qu'une main révéra à touché. O surprise ! ô coup du ciel ! quelques gouttes de sang l'ont taché. Ça et là le sang du martyr y a imprimé une trace ineffaçable ! O gage saint, deviens pour moi un talisman ! s'écria le pauvre cocher, et il baise avec religion ce papier déjà mouillé dans ses pleurs.

Plus tard, une pensée généreuse vint saisir son imagination toujours portée à la droiture. Il ne regarda ce souvenir pieux, tombé entre ses mains, que comme un dépôt que la Providence ne lui avait pas destiné à lui, le dernier et plus obscur des serviteurs de l'auguste défunt.—Non, se dit-il, non, ce n'est pas à moi qu'il appartient ! Qu'ai-je fait pour le mériter, moi misérable valet d'écurie ? Un seul homme de bien et de cœur existe encore, c'est lui qui a osé protéger son maître au péril de sa vie. C'est à ce noble vieillard qu'il doit appartenir, et il courut à la demeure du président de Lamoignon à dessein de lui offrir, pour prix de ses soins, de son courageux plaidoyer, un assignat de dix livres...., mais quel assignat !....

Il n'était plus tems ; le vertueux Malesherbes, déjà captif lui-même, était aussi voué à la mort, et ses soixante-douze ans de vertu et de gloire ne devaient pas le défendre contre ses bourreaux.

Enfin, l'horizon de ce beau pays de France s'éclaircit l'épée des batailles se changea en sceptre dans la main d'un audacieux génie.

Jacques Riault, monté sur son siège, roulait pour tout le monde par beau et mauvais tems, tandis que le conquérant favori de Mars monta sur les trônes de France et d'Italie. Sa petite Marguerite grandissant à côté de lui, le consolant de ses chagrins passés, lui faisant sa coupe, raccommodant son vieux carrick et devenant une assez jolie fille pour un cocher de sacre. Jean Vignon, devenu maître sellier du 6^e. hussards, et l'un des gros bonnets fourrés de l'empire, voulut même en faire sa femme, pendant une halte à Paris, alors qu'elle n'avait que 16 ans. Mais quelque brillante que lui parût cette alliance, l'excellent père s'opposa à ce mariage, ayant reconnu que son ami Jean, en faisant fortune, était devenu joueur et ivrogne. Marguerite Riault resta fille et son vertueux père cocher de sacre.

Toutefois le modeste et pénible métier du pauvre homme dont nous rapportons la biographie, n'était guère de nature à l'enrichir. Chaque jour amenait son pain, voilà tout. Ce pain même devenait de plus en plus dur ; car l'âge arrivait peu à peu, et avec lui les infirmités.

L'honnête Riault pleura en prenant congé définitif de ces pacifiques chevaux et de son vieux numéro 104, songeant avec affliction qu'il n'était plus bon à rien, et qu'il allait désormais rester à la charge de sa fille.

Celle-ci, digne de son père par les bons sentimens et l'abnégation, se résigna ; elle poussa l'aiguille plus activement que jamais, entreprit quelques petits travaux de broderie, et fit tant de festons et de points à jour que le vieux cocher avait encore de la soupe grasse deux fois par semaine.

Les années se suivirent encore. Jacques Riault fit une maladie aiguë qui faillit l'emporter.

Marguerite fit face à tout, elle le soigna et veilla son père, tout en travaillant avec une nouvelle ardeur. Malheureusement, l'augmentation des dépenses que nécessitaient les visites de médecin et les médicamens, arrivaient avec la diminution sensible des recettes.

Dans cette affreuse détresse, Jacques Riault ne voulant, comme il disait, boire la dernière goutte du sang de sa fille, se fit transporter à l'hospice Saint-Louis, malgré les larmes et les prières de Marguerite pour le retenir.

Il y entra le 3 mai, le jour même où S. M. Louis XVII^e faisait son entrée triomphante dans sa bonne ville de Paris, en calèche découverte.

Les malades mouraient comme des mouches, souvent faute de soins.

Le pauvre Jacques fut atteint d'une fièvre ardente compliquée d'un délire permanent, avec des transports au cerveau.

Dans ses accès de fureur ou d'abattement, il débitait souvent de longues phrases qui ressemblaient à des rêves fantastiques... Le roi Louis XVI, la duchesse sa fille, toute la famille royale, nouvellement débarquée, se trouvaient mêlés dans ces récits incohérens avec les noms de quelques cochers ou loueurs de voitures, ses anciens amis.—Oui, disait-il, la veuve Jumel est une brave femme, elle ne sait pas ce que c'est que d'ôter la pain de la main à un malheureux. Le gros Rada est un ladre et un contrebandier, il tondrait un œuf plutôt que de vous accorder un quart de journée, et son vaurien de fils lui mangera tout. Mais si je voulais, moi, ajoutait le malade d'un ton comme inspiré, je serais riche, je boirais de meilleur bouillon que celui de l'hôpital, je marierais ma fille, je serais heureux..... et je n'aurais presque rien à faire pour cela, je n'aurais qu'à aller trouver le roi...., je lui dirais : Sire, je suis Jacques Riault, ou bien aussi son altesse royale, que j'ai vue toute petite, en lui portant seulement un petit carré de papier qui est là dans mon portefeuille de cuir avec mon livret..... Oui, oui, si j'en rechappe, j'irai, je le ferai pour ma chère Marguerite. Je dirai à la princesse :—Madame, j'ai été blessé à la cuisse le 10 août ; voilà un malheureux assignat de dix livres, je le garde sur moi depuis plus de vingt ans, il ne m'a jamais quitté ; il vous appartient, Madame ; je ne peux plus le garder. Il y a des taches de sang sur cet assignat..... ce sang c'est celui du roi votre père.

Enfin, soit que les remèdes triomphassent du mal, soit que le malade fût plus fort que les remèdes, au bout de quelques semaines le pauvre fiévreux se trouva hors de danger. Il avait cru remarquer des soins plus assidus, de la complaisance même chez l'infirmier dans le département duquel il était tombé ; cet homme, assez maussade de sa nature, le traitait avec plus d'égards.

La pieuse Marguerite ne consentit pas à attendre une guérison complète ; elle emmena son vieux père dès qu'il fut transportable.

Le beau tems semblait revenir après l'orage pour cette pauvre famille ; l'ouvrage reprenait. Le vieux père se rétablissait à vue d'œil.—Ah ! ah ! mademoiselle ma fille, dit un soir en se frottant les mains, comme il achevait son frugal repas de convalescent.... chacun aura son tour, je l'espère ; il

il ne sera pas dit que ce sera toujours vous, petite fille, qui mettrez la poule au pot pour votre saint-père de papa ; je fournirai bientôt ma part à la marmitte, et je compte même qu'il y aura quelque chose de plus pour garnir le boursicot.—Est-ce que vous croyez à la loterie et aux quaternes, pauvre père ? dit en souriant Marguerite.—Non, Mademoiselle la moqueuse, reprit le vieillard, je ne mets pas à la loterie, Dieu merci ; je n'ai jamais donné cette attrape-minette là. Ça n'empêche pas que j'ai un billet dont personne ne me donnerait pas deux liards aujourd'hui, et qui vaut pourtant son pesant d'or.

Comme la jeune personne faisait une petite moue qui sentait l'incrédulité, le papa Riault, piqué au jeu, et enchanté peut-être de raconter une longue histoire, conta à sa fille celle de l'assignat, avec tous ces détails, si natifs et si touchants.

Marguerite, émue, ne put retenir ses larmes.—Oh ! mon bon père, s'écria-t-elle, saisie d'un mouvement pieux, laissez-moi voir cet assignat, que je le contemple, que je le révère, que j'y pose mes lèvres comme sur une chose sainte !

Pour toute réponse, le vieux cocher tira de sa poche une portefeuille de cuir noir qui ne devait pas être beaucoup plus jeune que lui, déroula lentement la lanterne grasse et usée qui lui servait de fermoir, et s'essuyant les yeux lui-même, humides qu'ils étaient, il chercha dans le pli le plus secret de sa cachette son précieux trésor.—Qu'est-ce ? comment donc ? comment se fait-il ? mais non ! il n'y est plus ! je l'ai perdu.—Vous ne l'avez plus ?—On me l'a volé.—C'est impossible !.....Qui ? dans quel but ? Personne ne pouvait deviner quel prix vous mettiez à cet objet sans valeur ; personne n'en soupçonnait même l'existence.—Si, si, on me l'a volé ; j'en suis sûr.... Oui...., c'est à l'hôpital. J'ai parlé pendant mon délire ; un amputé qui couchait vis-à-vis de moi me l'a ditO mon Dieu ! mon Dieu !

Rien ne peut le retenir. Le voilà, saisie d'un nouveau transport févreux s'échappant de son domicile à plus de neuf heures du soir, et courant comme un fou jusqu'à la rue Carême-Prenant. Il entre dans la première cour de l'hôpital Saint-Louis, suant, haletant, criant de toutes ses forces :—Mon assignat !.... Mon assignat !.... Infâmes brigands, rendez-le-moi, ou je vous dénonce au grand juge !

On accourt à ce bruit étrange ; le concierge et sa femme sont impuissans à contenir cet homme qu'ils croient devenu fou ; le jeune interne M., qui occupe le haut du pavillon, en face de la porte d'entrée, quitte sa guitare et descend son belvédère :—Ah ! c'est vous, monsieur le docteur, dit le pauvre cocher, en courant à lui dès qu'il l'aperçut. Je ne suis pas fou, ne le croyez pas ; mais la douleur, la colère m'égare... on m'a volé, ici...ici même, un assignat qui était tout pour moi. Je veux qu'on me le rende ! faites que je parle à l'infirmier Gatien, c'est lui que je soupçonne ; il me traitait durement avant de m'avoir dépouillé ; après, il était doux comme un mouton.—Vous voyez bien qu'il a perdu la tête avec son assignat, dit le concierge ; a-t-on jamais entendu conter des faribôles pareilles à l'heure qu'il est ?—Non, mon cher monsieur M., je ne suis pas fou ; faites-moi parler à Gatien, le traître, le voleur.—Gatien, reprit encore le concierge, il n'est plus ici ; il est nommé, depuis cinq jours, à une bonne place dans un domaine royal.—C'est bien cela, cela, fit Jacques Riault en se tordant les bras.... Oh ! le gaillard ! je connais M. Dupaty, le procureur impérial, je vais le faire arrêter.—Allons, bon, un procureur impérial, à présent !.... voyons, bonhomme, que ça finisse !.... allez-vous-en tranquillement chez vous, ou nous allons vous mettre dans un bain froid avec la camisole de force.—Laissez, laissez, reprit à son tour le jeune docteur, que le désespoir si vrai du vieillard avait frappé, et auquel cette histoire d'un assignat volé rappelait comme un vague souvenir. Retournez-vous, dit-il au concierge ; ce brave homme a été mon malade, je sais ce qu'il lui fant.

Puis prenant Jacques Riault sous le bras, il se promena familièrement avec lui dans la cour, il lui fit prendre un cordial à la pharmacie, et le voyant plus calme, il le conduisit sous un grand couvert d'arbres touffus qui se trouve à droite des bâtimens de l'hospice ; et, le faisant asseoir auprès de lui sur un banc, il lui demanda l'histoire détaillée de son assignat.

Le bonhomme recommença son récit sans en retrancher une seule syllabe. Le jeune médecin l'écouta sans l'interrompre, et parut l'entendre avec un vif intérêt.—Vous êtes un digne homme, M. Riault, dit le docteur, quand le vieillard eut cessé de parler. Je ne suis pas dans les opinions royalistes ; je suis jeune, j'ai l'avenir et la science devant moi. Je regrette l'empereur. Bref, ajouta le jeune homme, en pressant cordialement la main du vieux cocher, quelle que soit votre opinion, quelle que soit la miennne, vous êtes victime aujourd'hui d'un abus de confiance, je dirai mieux, d'une supercherie infâme, et je serais un lâche de ne pas vous tendre une main secourable dans cette circonstance. Attendez-moi là, je ne vous demande qu'un quart-heure.

Le jeune interne laissa Jacques Riault assis sur son banc, absorbé dans ses réflexions. Il regarda à sa montre d'étudiant : il n'était que dix heures cinq minutes. Il donna l'ordre au portier d'aller lui chercher un fiacre au bas du boulevard du Temple, et monta dans sa chambre pour faire sa toilette.

—Ah ! ah ! M. le médecin en chef, se disait-il, tout en s'habillant à la hâte ! vous partagez aussi le gâteau de l'infamie !.... Vous vous faites nommer premier chirurgien du roi dans les vingt-quatre heures ; vous vous mettez bien en cour ; vous accrochez la rosette d'officier de la légion-d'honneur, à la surprise générale de la Faculté ; tout cela à l'aide d'un assignat extorqué à un pauvre diable d'agonisant, et l'ignoble complice de votre ruse obtient pour sa part une bonne sinécure dans un château royal ! Vous donnez ce soir un

grand bal, M. le médecin en chef, pour fêter votre nouveau grade et votre addition de rubans !

Cela dit, le jeune médecin, aussi mirifique et aussi paré que peut l'être un interne d'hôpital, descend lestement les nombreux degrés qui séparaient sa cellule aérienne de la terre ferme.—Partons, dit-il. Rue de Varennes, ajouta le jeune docteur au cocher qui stationnait à la porte de l'hospice.

Une demoiselle d'assez belle encolure se présenta presque aussitôt, accompagnée d'une femme d'un certain âge.—Mon Dieu ! M. le concierge, n'avez-vous pas vu mon père, dit avec anxiété la jeune fille, ne s'est-il pas présenté ici ? Je suis Mlle. Riault vous devez me reconnaître.—En effet, je vous remets, dit celui-ci, après l'avoir examinée, je vous reconnais...dam ! ma belle enfant, je ne suis trop que vous dire, si c'est le fou qui sort d'ici qu'est votre père....—Comment, le fou ! reprit Marguerite toute tremblante !... il est parti en courant, il y a une heure à peu près, et ne le voyant pas revenir, nous avons pensé, ma voisine et moi, qu'il s'était peut-être rendu ici.

—Rassurez-vous, Mademoiselle, continua le concierge d'un air semi-protecteur, il ne lui est rien arrivé de fâcheux. Il vient de partir, il n'y a pas plus de dix minutes, avec un interne, le docteur M...., qui le conduisit sans doute, vu son état, à la maison de santé du docteur Pinel.

Mlle. Riault pleura amèrement, et retourna chez elle appuyée sur le bras de Mme. Carré, sa voisine, persuadée que son pauvre père était fou, que la perte de son précieux assignat était la cause de ce malheur, et que c'était cette fois un mal sans remède.

Pendant ce tems, un modeste sapin cheminait emportant deux personnes. Et s'arrêtait devant une maison de noble apparence du foubourg Saint-Germain. Tout avait un air de fête au dedans comme au dehors de cette somptueuse demeure.

Le premier chirurgien du roi, éclatant de parure et de décorations, vint à la rencontre de son ex-élève.

Le jeune homme salua respectueusement l'illustre savant, et mit fin à sa surprise en lui disant avec une gravité toute doctorale :—Mon cher maître, je me suis habillé par respect pour les personnes que vous recevez ce soir ; mais je ne viens pas pour danser. Je viens vous demander une consultation pour un pauvre diable, auquel vous pouvez encore rendre la vie.

Le professeur trouva que le moment était bien mal choisi pour recourir à sa science ; mais il ne crut pas devoir refuser la requête, toute singulière et toute mystérieuse qu'elle lui parût.

Quand ils furent entrés dans le cabinet, le docteur M. dit au médecin du roi, en lui présentant Jacques Riault :—Voilà un honnête vieillard qui a passé trois mois à Saint-Louis. Grâce à vos savans conseils, il a échappé à la mort. Mais il eût préféré mourir que de perdre un souvenir précieux qui ne l'avait jamais quitté. Ce souvenir n'est qu'un vieil assignat tout-à-fait hors d'usage, et cet assignat, qui pouvait toutefois avoir quelque valeur morale, lui a été dérobé pendant sa maladie par un des employés de la maison. Le voleur était votre protégé ; on apprend aujourd'hui avec surprise qu'il vient d'être l'objet d'une faveur toute spéciale. Des indiscretions nous ont appris que vous pouvez savoir quelque chose de cette affaire ténébreuse, et c'est à vous, à vous-même, docteur, que nous venons demander justice.—Le médecin en chef rougit et pâlit tour à tour.

—Est-il possible ! s'écria-t-il ensuite avec une indignation toute sincère et qui n'avait rien d'affecté ; se peut-il que ce misérable m'ait abusé à ce point !... Oui, continua-t-il, le nommé Gatien, que j'ai connu autrefois, que j'ai fait entrer à St.-Louis comme garçon de salle, est venu me trouver il y a une quinzaine de jours ; il m'a conté une histoire touchante dans laquelle il joue un rôle de dévouement, et au bout de laquelle il me présente un assignat, souvenir d'un grand jour de deuil, qu'il s'était procuré, disait-il, au péril de sa vie, et en cherchant à sauver du péril de la mort une illustre victime.—Hélas ! toute cette histoire est la miennne, dit tristement le vieux cocher ; le misérable m'a volé jusqu'au mérite de mon action dont je ne parlais pourtant à personne, et que l'on n'aurait jamais connue sans le délire, qui m'a fait parler malgré moi.—Et cet assignat, dit l'interne avec hésitation, oserai-je vous demander, M. le docteur, s'il est encore entre vos mains ?—Non, répliqua le professeur avec franchise ; selon le vœu de celui qui le possédait, je l'ai remis moi-même entre des mains augustes... sa vue a fait couler des larmes bien amères.—Et ces larmes se sont changées en pluie d'or, d'ironiquement le jeune bonapartiste.—J'ose croire, jeune homme, fit sévèrement le docteur, que vous ne me soupçonnez pas d'être le complice d'une infamie. Il se peut que j'aie été dupé ; mais je vous suis gré de vous montrer le défenseur de la victime. Je vous aiderai de tout mon pouvoir, je vous en donne la promesse ; nous nous verrons demain.

En effet, dès le lendemain, le médecin en chef mandait près de lui son ancien protégé, et lui reprochait vivement l'action honteuse dont il s'était rendu coupable ; mais à la grande stupéfaction du docteur, le nommé Gatien revêtu de l'habit semi-livré, semi-uniforme, insigne de sa nouvelle dignité, se récria contre ce qu'il appelait une affreuse calomnie, soutint mordicus que l'assignat était bien à lui, qu'il l'avait obtenu dans un jour sinistre, lequel jour avait failli lui être fatal à lui-même, et il donnait de tels détails sur les faits, sur l'heure, sur la localité, qu'il était presque impossible de douter de sa bonne foi. Quand au bonhomme Riault, c'était, au dire du sieur Gatien, un pauvre fou bien à plaindre, qui avait la monomanie des assignats.

Le médecin en chef, qui se piquait de connaissances exactes en physiologie, et même en physiognomie, trouva tant d'assurance, tant d'aplomb dans la défense de Gatien, qu'il ne douta plus de sa véracité.

Quelques semaines après cette bizarre discussion entre un professeur de la faculté et son élève, un procès était pendant au tribunal civil de la Seine, jugé avec correctionnellement.

Deux individus s'accusaient mutuellement de soustraction frauduleuse d'un assignat d'un mérite tout particulier.

L'un réclamait la possession du lit assignat comme lui ayant été ravi par ruse et pendant sa maladie ; l'autre prétendait cette possession comme légitimement sienne, et, en conséquence de ça, confessait avoir disposé de l'objet à son bon plaisir. Les deux adversaires avaient donné les mêmes preuves morales de leur possession à leurs avocats, qui, n'ayant rien de plus palpable que la parole de leurs clients, ne savaient trop sur quelle base établir l'édifice de leur éloquence.

Cette cause, remise déjà à huitaine sur l'espoir de quelques éclaircissements, devait être enfin définitivement jugée ce jour-là. Une première affaire la précédait, et les deux contendans attendaient patiemment dans la salle des Pas-Perdus, que leur tour vint d'exposer leurs griefs devant leurs juges.

L'un des deux, dans la maturité de l'âge, portant la tête haute, le regard assuré, semblait certain de son succès. Son seul moyen de défense était de dire à qui voulait l'entendre : Je plaide contre un fou.

L'autre adversaire était un petit vieillard à l'air ingénu et timide, presque tremblant, qui n'avait jamais mis le pied dans aucun prétoire judiciaire, et qui se trouvait tellement étourdi, si fort décontenancé de se voir au milieu de la foule des robes noires et des bonnets carrés, obligé presque de paraître et de parler en public, qu'il en perdait quasi la tête à l'avance.

Un seul homme, un ami, ne perd pas courage en ce moment critique : c'est le jeune docteur M... Il connaît les malheurs, la vie entière du vieux cocher ; il sait son bon droit, il croit à sa vertu sur sa tête.

Tout à coup Jacques Riault, jusques là silencieux et comme absorbé dans ses tristes réflexions, s'arrête : il quitte brusquement le bras du jeune médecin, il fait quelques pas, et joint ses deux mains en levant les yeux au ciel.— Il venait de reconnaître l'image révéérée d'un grand magistrat, dont les traits remplissaient encore tout son souvenir. Il était devant la statue de Lamignon de Malesherbes.— O ! saint homme, s'écria-t-il d'une voix émue, courageux défenseur de l'opprimé, sors donc de ta tombe de martyr, et viens parler pour moi.

Au même instant, et comme il allait entrer enfin dans le sanctuaire de la loi, Jacques se sentit frapper familièrement sur l'épaule : un gros papa, à visage fortement enluminé, lui serra la main.— Comment tu ne me reconnais pas vieux ? la vue est donc bien baissée !

— Si fait, si fait, vraiment !.. je ne me trompe pas, c'est Jean Vignon.— En personne naturelle ; toujours ami de la joie, malgré les cheveux qui blanchissent ; sellier-maître dans les chasseurs de Berry, et fournisseur des écuries du prince. Il faut suivre le torrent, n'est-ce pas, et prendre le tems comme il vient. Ah ! ça, et que diable viens-tu faire ici ?— J'ai un procès, mon ami.— Un procès, toi ! voilà du nouveau ! Je ne t'ai jamais connu amateur de la chicane, Eh ! bon Dieu ? c'est comme moi, mon pauvre Jacques, je plaide en séparation avec ma femme.— Bah !— On vient de nous mettre dos à dos ; nous y étions déjà, depuis huit ans ; la belle justice !

Le bonhomme était moins abattu, moins craintif, il se voyait accompagné de trois amis, cela lui rendait la confiance. Il n'avait plus si peur.

Les deux avocats parlèrent à merveille ; chacun d'eux trouva dans l'assignat contesté un drame tout intime palpant d'intérêt, en faveur de son client. Le conseil de l'ancien cocher de sacre fit valoir les soixante ans de probité de celui dont il défendait la cause.

L'avocat de l'ex-infirmier, rusé compère, se garda bien d'attaquer violemment le vieux cocher, sa partie adverse, dont le visage calme et ingénu, les beaux cheveux blancs avaient semblé inspirer quelque intérêt, il poussa l'astuce de l'art jusqu'à faire aussi l'éloge de cet honnête sexagénaire, dont les antécédens n'avaient rien que d'honorable. Mais il fallait en faire l'aveu pénible, la santé de ce malheureux vieillard, affaiblie depuis nombre d'années, avait fini par une atteinte trop constatée des facultés intellectuelles.

L'habile orateur commença l'éloge le plus pompeux de son client. Non-seulement le nommé Gatien était blanc comme neige dans cette affaire véritablement déplorable, victime d'une agression dépouillée même de vraisemblance, mais c'était un citoyen honorable que l'on pouvait citer, à toutes les époques de sa vie, comme un modèle de dévouement et de loyauté. Bien jeune encore, il avait pris du service. Cet assignat, qu'on l'accusait d'avoir dérobé, il était tombé entre ses mains comme miraculeusement dans un jour à jamais funèbre pour la France, il l'avait conquis, pour ainsi dire, à la pointe de l'épée, il avait même payé de son sang ce précieux souvenir de son premier maître. Plus tard, il fallait suivre cet intrépide soldat dans les rangs de notre brave armée ; blessé, fait prisonnier en Espagne, gémissant près de sept années sur les pontons anglais, sortant de cette dure captivité couvert de cicatrices, affaibli par les privations, par les mauvais traitements, que fait Gatien, Messieurs ? souffrant lui-même, il se voue au soulagement de la souffrance ; il suit nos ambulances, il pense les blessés, il ensevelit les morts. Distingué dans ces travaux incessans et tout de charité par une de nos illustrations médicales, il est admis comme sous-infirmier dans un des premiers hospices de Paris.

— Bravo ! bravo ! s'écrie tout à coup une voix sonore au milieu de l'audience attentive et silencieuse ; c'est superbe, c'est magnifique ; c'est grand dommage vraiment qu'il n'y ait pas un mot de vérité.— Que l'on fasse sortir

l'interrupteur, dit le président ; nul n'a le droit de prendre la parole devant le tribunal s'il n'y est invité.

L'auditoire pensa d'abord que cette irrévérence ne pouvait venir que de celui qu'on lui avait signalé comme atteint de démence. Mais, le pauvre fou, ou soi-disant tel, la tête dans ses deux mains, pleurait à chaudes larmes, et ne songeait pas le moins du monde à troubler l'avocat plaidant dans sa péroraison.

L'interrupteur était un bonhomme joufflu, aux cheveux argentés, au teint de vermillon, et qui s'essuyait à chaque minute le front couvert de sueur.

Loin de s'intimider de l'interpellation du magistrat, ce singulier personnage continua son discours :— Ah ! dam ! mon président, dit-il, j'en suis bien fâché, voyez-vous ; mais quand on entend des menées plus grosses que des maisons, ça fait suer, voyez-vous.

Ce disant, le nouvel orateur passait encore son mouchoir sur son front.— Savez-vous quelque chose qui puisse écisirer la cause ?— Je le crois bien, mon président. D'abord, je sais que Jacques Riault, qui est là, qui pleure de chagrin, est un parfait honnête homme, un bon père de famille ; je le connais depuis tout-à-l'heure trente-sept ans, nous sommes entrés ensemble dans les écuries du roi. Lui toujours attaché à la famille royale, à preuve qu'il est venu me trouver le 26 janvier pour me décider à fuir un coup de main avec lui pour sauver le roi. Moi, je n'étais pas si chaud, mon président, parce que le grand couvert m'a toujours chiffonné, voyez-vous, et que je confectionnais des fourreaux de sabre pour la république.— Ne sortez point des faits qui intéressent la cause.— Pour le nommé Gatien dit Joli-Cœur, c'est un autre genre. Ce petit Monsieur en robe noire vous parle de sa probité et de sa bravoure : mais entre nous, mon magistrat, il n'y a pas mal à rabattre sur ce compte-là. D'abord le susdit, quoiqu'il n'eût alors que dix-sept ans environ, ne pouvait guère se trouver sur la place Louis XV, le 21 janvier 93, occupé à ramasser des assignats, puisqu'à cette époque il était aux Madelonnettes pour cause de filouterie, et qu'il avait encore deux ans à faire.

Un murmure de surprise s'éleva de tous les bancs de la salle et eut de l'écho jusque dans le prétoire.

Jean Vignon continua :— Gatien, dit Joli-Cœur, n'a jamais été en Espagne ; je l'ai connu assez mauvais soldat dans le 6e. hussards, où j'avais l'avantage d'être maître sellier ; l'histoire de sa captivité est ce qu'il y a de plus véritable ; seulement, il serait à propos de changer les pontons anglais contre la rhade de Rochefort, où il a passé sept ou huit ans de sa belle jeunesse comme déserteur à l'intérieur, ayant dans sa fugue emporté le housicot de deux camarades, voire même une paire de pistolets de Maubeuge, qui appartenait à votre serviteur.

Quant aux blessures de ce vaillant guerrier, ajouta l'impitoyable narrateur ; je n'en ai jamais eu connaissance. S'il a quelque cicatrice, ça pourra bien être du côté de l'épaule gauche, mais je n'en mettrais pas ma main au feu.

Mouvement, bruit, agitation prolongée.

Le président porta un regard sévère sur celui dont les antécédens peu flatteurs venaient d'être ainsi démasqués ; il n'avait plus l'usage de la parole ; il était évanoui.

Il eut soin de se remettre de cette rude secousse pendant les cinq ans de retraite qu'il obtint à la maison centrale de Poissy, où il eut en outre le loisir de méditer sur la valeur rétrospective des assignats, et de fabriquer des manches de couteaux pour le bon M. Pradier.

Grâces aux bons soins du premier chirurgien du roi, qui fit rejaillir sa puissante protection sur Jacques Riault, ce dernier fut réintégré dans tous ses droits, et le chétif assignat de dix livres se changea en un brevet de pension de 2,000 fr., reconvertible sur sa fille. Cette bonne et dévouée Marguerite eut un excellent mari dans le docteur M... lui-même, qui était un philosophe pythagoricien, et qui pensait, avec le vicaire de Wakefield, qu'il faut prendre une femme, comme celle-là doit choisir sa robe de noce, moins pour le brillant de l'étoffe que pour le bon usage qu'elle peut faire. C'est un doux et heureux ménage qui habite encore aujourd'hui le quartier Poissonnière. Tout ce que j'ai pu savoir de Jean Vignon, c'est qu'il mangea et but copieusement à la noce des jeunes époux, oubliant qu'il était, par arrêt de justice, dos à dos avec sa femme.

EMILE VANDER-BURAI.

A VENDRE

A CE BUREAU 75 exemplaires des ANNALES DE L'ARCHICONGRÈS DU TRÈS SAINT ET IMMACULÉ CŒUR DE MARIE, publiées à Paris, à un scheling le cahier.

AVIS A MM. DU CLERGE.

LE SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informer les MESSIEURS DU CLERGE, qu'il reçoit à l'instant les EFFETS D'ÉGLISES qu'il attendait depuis le printemps, qui consistent en un bel assortiment de Chandeliers et Croix pour autels, Calices, Ciboirs, Ostensoirs, Burettes, Porte-Dieu, Ampoules, Bénitiers, Cartons d'autels, Encensoirs et autres articles de ce genre ; et aussi un bel assortiment de Draps d'or et d'argent, Gallons d'or et d'argent, et de différentes dimensions.

JOSEPH ROY.

Montréal, 11 août 1842.

PROPRIÉTÉ DE J. C. PRINCE, P. DE L'ÉVÊCHÉ. } MONTREAL :
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET, IMPRIMEUR. } RUE ST. DENIS.